

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 23 Mai 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'**AGMA LAHLOU-TAZI** s'est réunie le mardi 23 Mai 2017 à 15h30 au siège social, 102, rue Abderrahmane Sahraoui, Casablanca et a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 , ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été présentées, dont la distribution d'un dividende ordinaire de 205,00 DH par action à partir du 15 juin 2017.

Les états de synthèse certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucun changement.

Le mandat de Commissaire aux Comptes PRICEWATERHOUSE arrive à échéance cette année.

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, PRICEWATERHOUSE, représenté par M. Aziz BIDAHA, pour une durée statutaire de trois (3) années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Le mandat de Commissaire aux Comptes DELOITTE AUDIT arrive à échéance cette année.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, Société Deloitte Audit représenté par M. Fawzi BRITEL pour une durée statutaire de trois (3) années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.